

Egypte : un 1^{er} Mai au carrefour du syndicalisme indépendant et d'un parti des travailleurs

mardi 3 mai 2011, par [A l'Encontre](#) (Date de rédaction antérieure : 2 mai 2011).

Sommaire

- [Les contre-réformes néolibéral](#)
- [Un défi : créer une organisati](#)
- [Dissoudre l'ETUF et valoriser](#)

Le dimanche 1^{er} mai 2011, pour la première fois depuis quelque 60 ans, les travailleurs et travailleuses d'Egypte et les militants syndicalistes ont fêté le « Jour du travail » indépendamment de l'Etat. Et c'était le premier « Jour du travail » fêté sans être « sponsorisé » par le président Hosni Moubarak et l'organisation syndicale officielle du régime (la Fédération égyptienne des syndicats - ETUF).

Sur la place symbolique de la révolution du 25 janvier, la place Tahrir, des milliers de personnes se sont réunies. Trois thèmes étaient à l'ordre du jour : la création de syndicats indépendants, l'hommage rendu aux 850 personnes ayant payé de leur vie le succès de la révolution du 25 janvier, et le thème de la constitution d'un parti représentant les intérêts propres des salarié-e-s.

Dans diverses capitales des gouvernorats et dans diverses villes ouvrières, des manifestations similaires ont eu lieu. On peut citer ce qu'affirmait, dans le gouvernorat de Gharbiya, le secrétaire du syndicat des collecteurs de l'impôt foncier (RETA), Reda Noaman, pour avoir une synthèse de la revendication portant sur l'établissement de syndicats indépendants : « *Nous sommes ici pour commémorer les martyrs et les travailleurs d'Egypte. Nous sommes ici pour demander la dissolution de l'ETUF corrompu, contre laquelle divers verdicts de justice ont déjà été émis. Cette institution pourrie et non démocratique n'a jamais représenté les travailleurs d'Egypte. Elle a représenté seulement les intérêts des hommes de Moubarak et de leur Parti national démocratique.* » La direction de l'ETUF était aux mains des membres du PND qui présidaient 22 fédérations sur 24 ; PND qui a été récemment dissous. Reda Noaman ajoute : « *Aujourd'hui, nous célébrons l'existence de la Fédération égyptienne des syndicats indépendants qui a été établie durant la révolution de janvier. Au moins 21 syndicats indépendants du contrôle de l'Etat existent aujourd'hui.* » Le syndicat des collecteurs de l'impôt foncier a été créé en avril 2009, il a représenté le premier moment de l'institution de syndicats indépendants.

Sur la place Tahrir, un « tribunal populaire » a été mis en scène, pour juger Hosni Moubarak, Hussein Megawer, l'ex-président de l'ETUF, ainsi que l'ancien ministre du Travail, Aisha Abdel Hadi. Dans le cadre des débats, le « tribunal » a mis l'accent sur la revendication d'un salaire minimum de 1200 livres égyptiennes (quelque 190 francs suisses) et un maximum salarial qui ne doit pas dépasser 15 fois le salaire minimum. Parmi les banderoles déployées sur la place Tahrir, l'une proclamait : « Le droit de grève contre la pauvreté et contre la faim est légitime ». Cela fait allusion

à la décision du Conseil suprême de l'armée, le 24 mars 2011, d'interdire la grève.

Les contre-réformes néolibérales et la question syndicale

La manifestation du 1^{er} Mai, du point de vue des travailleurs, s'est déroulée dans une conjoncture dont deux facettes doivent être mises en relief.

Tout d'abord, la révolution, jusqu'à maintenant, n'a pas encore permis que des revendications ouvrières soient acceptées, entre autres celles portant sur les salaires minimums, sur la diminution radicale des contrats de travail à durée déterminée et leur transformation en contrat à durée indéterminée, sur la mise à l'écart des dirigeants d'entreprises encore étatisées, sur la réétatisation d'entreprises privatisées pour une bouchée de pain et avec un transfert de richesses en faveur de la clique familiale de Moubarak. A ce propos, le gouvernement d'Ahmed Nazif, en lien avec Gamal Moubarak (le fils affairiste d'Hosni), avait vendu en une année 17 entreprises, ce qui a abouti à des licenciements, à la suppression d'avantages sociaux, sans mentionner les gains illicites. De 2002 à 2010, 190 entreprises ont été privatisées, cela dans le cadre du programme d'ajustement structurel mis en œuvre sous la surveillance du FMI et de la Banque mondiale. Kamal al-Fayoumi, qui milite en faveur de la création du Parti démocratique des travailleurs (WDP), insiste sur le fait que les travailleurs *« font face dans chaque firme à un personnel dirigeant lié au régime de Moubarak, qui est toujours présent, entre autres sous cette forme »*.

La création de syndicats indépendants doit aussi être appréhendée à partir d'une donnée socio-économique : selon la statistique officielle, les salarié·e·s, au sens large, sont estimés à 26 millions. Or, 60 % du total des travailleurs sont occupés dans le secteur informel, ce qui implique qu'ils ne reçoivent aucun salaire minimum, qu'ils n'ont droit à aucune assurance maladie, à aucune retraite, à aucune compensation salariale en cas d'absence pour maladie, à aucun salaire pour les vacances, à aucune allocation maternité, et évidemment à aucune protection syndicale. Sameh Naguib, un sociologue de l'Université américaine du Caire, souligne, contre la propagande officielle actuelle : *« S'ils [les entrepreneurs] veulent remettre en marche la roue de la production, ils doivent attribuer des droits aux travailleurs. Le problème n'est pas celui des travailleurs, mais celui des directions des firmes qui sont réticentes à reconnaître leurs droits depuis quelque 30 ou 40 ans, particulièrement depuis l'accélération des contre-réformes dès 1991. »*

Un défi : créer une organisation indépendante des salariés

Ensuite se pose le problème de l'expression politique des travailleurs, au travers de partis politiques indépendants. A ce sujet, Kamal al-Fayoumi souligne que la nouvelle loi sur les partis politiques fera obstacle à la reconnaissance officielle du Parti démocratique des travailleurs (WDP). Tout d'abord, parce que la loi interdit la création de partis ayant explicitement une base de classe. Ensuite, parce que ces partis doivent réunir au moins 5000 signatures certifiées devant notaire et publiées dans deux quotidiens à large diffusion, ce qui exige une dépense de 1 million de livres égyptiennes. Kamal al-Fayoumi affirme : *« Ce fardeau financier pèse sur les pauvres, les travailleurs, les petits paysans, les ouvriers agricoles. Cela indique que la vieille mentalité est toujours présente et que le gouvernement se place aux côtés des hommes d'affaires et non pas des travailleurs. »* Il continue : *« Nous ne payerons pas un penny ; nous déclarerons que notre parti existe déjà sur le terrain malgré cette loi qui ne reflète pas la volonté populaire. »* Et pour lancer un défi à cette législation inique, le WDP se fixe l'objectif de recruter 10'000 travailleurs et 10'000 petits paysans et ouvriers agricoles, et sur cette base de lancer officiellement et publiquement le WDP. En cela, ce parti agit exactement à l'opposé du magma des télécommunications, Naguib Sawiris (qui contrôle le holding Orascom), qui

a lancé à grands frais le Parti des Egyptiens libres, un parti qui encourage l'économie libre de marché, l'investissement privé national et étranger, tout en ayant un discours sur la justice sociale. Le sociologue Sameh Naguib résume ce genre d'opération politique ainsi : « *Des hommes d'affaires veulent que cette révolution soit démocratique, au sens restreint du terme, mais ce n'est pas la nature du processus en cours si l'on prend en considération les besoins des travailleurs et leur engagement dans le processus de révolution. Sous cet angle, c'est une révolution contre le néolibéralisme.* »

Dissoudre l'ETUF et valoriser l'action syndicale indépendante

Kamal Abbas, coordinateur du Centre pour les syndicats et l'aide aux travailleurs, une ONG indépendante qui joue un rôle important pour la construction de syndicats indépendants « *fondés sur la démocratie* », a engagé avec le CTUWS une procédure pour la dissolution de l'ETUF. Cette procédure vise le chef du Conseil suprême de l'armée, le premier ministre par intérim et le ministre par intérim du Travail. Elle a pour fondement une donnée : ces derniers n'ont appliqué les décisions prises par diverses cours de justice contre la violation des normes d'élection par l'appareil syndical officiel, cela à l'occasion des dernières élections syndicales qui se sont tenues en octobre-novembre 2006.

Kamal Abbas affirme : « *Ces mêmes autorités ont pris la décision de dissoudre l'Assemblée du peuple [parlement] et le Conseil sur la base que les élections étaient truquées et donc que les membres de ces deux instances avaient été élus de manière frauduleuse. Le même type de décision doit être appliqué à l'ETUF, puisque les élections étaient truquées de façon similaire.* »

La dissolution de l'ETUF pose évidemment – comme on l'a connu dans un processus de « *transition de la dictature à la démocratie* » dans l'Etat espagnol – la question de la disposition et du contrôle des biens du syndicat officiel étatique. En Egypte, il s'agit de divers instituts dits culturels, de l'Université ouvrière, de cliniques, d'hôpitaux, etc.

Les résistances officielles à la création de syndicats indépendants sont nombreuses et la volonté de maintenir une autre structure, quitte à recycler l'ETUF, se manifeste. Ainsi, Ahmed Hassan al-Boral, ministre par intérim du Travail, déclarait le 13 mars 2011 que les travailleurs avaient le droit de mettre sur pied leur propre syndicat indépendant pour autant qu'ils soumettent pour leur création une documentation exhaustive au ministère ou aux offices locaux de ce dernier. C'est dans les campagnes que les obstacles les plus nombreux sont enregistrés pour la création de syndicats de travailleurs agricoles et de petits agriculteurs.

Enfin, l'inexistence pendant des décennies de structures syndicales indépendantes a créé, comme le souligne Kamal Abbas, une méfiance ou une incompréhension, dans certains secteurs, face aux structures syndicales : « *Les travailleurs sont habitués à croire que les syndicats sont des entités gouvernementales que quelqu'un rejoint pour défendre ses intérêts personnels. Nous devons faire un effort important pour convaincre les salariés, les travailleurs ruraux, les pêcheurs que les syndicats sont des organisations qui visent à améliorer l'ensemble des conditions de travail pour tous les travailleurs.* »

Ainsi, Kamal Hassan, un pêcheur du gouvernorat du delta du Nil, de Kafr al-Sheikh, se bat pour mettre sur pied un syndicat indépendant. Après avoir fait face aux résistances du bureau dépendant du Ministère du travail dans son gouvernorat, il a réussi finalement, le 17 avril 2011, à créer un syndicat indépendant de pêcheurs, réunissant 262 membres à Abu Kashaba et à Arab al-Gezira. « *Nous n'avons jamais eu de syndicat des pêcheurs auparavant. Dès lors nous essayons de susciter l'intérêt concernant le rôle des syndicats dans la protection des droits de ses membres* », affirme

Hassan. « *La plupart des pêcheurs ne sont pas conscients que les syndicats servent à sauvegarder les intérêts de leurs membres et à améliorer les conditions de travail. Nous nous attendons à ce que de nombreux pêcheurs rejoignent nos rangs lorsqu'ils pourront voir les avantages de la syndicalisation.* »

Rédaction de A l'encontre

P.-S.

* Publié par A l'encontre le 2 mai 2011.